

DROIT PÉNAL

Projet de loi n° 63 renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs

Sénat (première lecture)

Dépôt le 26 juin 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et Mme Rachida Dati, Garde des Sceaux, ministre de la justice - N° 333 rectifié (2006-2007)

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale - Urgence déclarée le 29 juin 2007 - Rapporteur : M. François Zocchetto - Rapport n° 358 (2006-2007) (3 juillet 2007)

Discussion et adoption le 5 juillet 2007 - Projet de loi n° 110 (2006-2007)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 6 juillet 2007 - N° 63

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République - Rapporteur : M. Guy Geoffroy (4 juillet 2007) - Rapport n° 65 (11 juillet 2007)

Discussion les 17 et 18 juillet 2007 - Adoption le 18 juillet 2007 - Projet de loi n° 3

Sénat (deuxième lecture)

Dépôt le 19 juillet 2007 - N° 401 (2006-2007)

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale

Commission mixte paritaire

Nomination le 25 juillet 2007 (J.O. p. 12539) - Réunion le 24 juillet 2007 - Bureau (J.O. p. 12539)

Sénat (commission mixte paritaire)

Rapporteur : M. François Zocchetto - Rapport n° 410 (2006-2007) (24 juillet 2007)

Discussion et adoption le 26 juillet 2007 - Projet de loi n° 114 (2006-2007)

Assemblée nationale (commission mixte paritaire)

Rapporteur : M. Guy Geoffroy - Rapport n° 103 (24 juillet 2007)

Discussion et adoption définitive le 26 juillet 2007 - Projet de loi n° 19

Saisine du Conseil constitutionnel (article 61, alinéa 2, de la Constitution)

Décision le 9 août 2007 [J.O. du 11 août 2007] (p. 13478) - Les articles 1er, 2, 5 et 7 à 11 ne sont pas contraires à la Constitution

Promulgation

Loi n° 2007-1198 du 10 août 2007 publiée au J.O. du 11 août 2007 (p. 13466)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [17 juillet 2007] (p. 2087, 2133)

Intervention du Gouvernement
Mme Rachida Dati (p. 2087)

Présentation du rapport de la commission des lois
M. Guy Geoffroy (p. 2091)

Intervention du président de la commission des lois
M. Jean-Luc Warsmann (p. 2093)

Exception d'irrecevabilité : rejetée (p. 2101)
Soulignée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 2094)
Soutenue par M. Manuel Valls (p. 2094)
Intervention du rapporteur de la commission des lois : M. Guy Geoffroy (p. 2098)
Intervention du Gouvernement : Mme Rachida Dati (p. 2099)
Explications de vote : M. Dominique Raimbourg (p. 2099) ; M. Michel Vaxès (p. 2099) ; M. Georges Fenech (p. 2100) ; M. Michel Hunault (p. 2100)

Question préalable : rejetée (p. 2107)
Opposée par M. Jean-Claude Sandrier (p. 2101)
Soutenue par M. Michel Vaxès (p. 2101)
Explications de vote : M. Étienne Blanc (p. 2106) ; M. Noël Mamère (p. 2106) ; M. Jérôme Lambert (p. 2107)

Discussion générale

M. Alfred Marie-Jeanne (p. 2107) ; M. Michel Hunault (p. 2108) ; M. Jacques Alain Bénisti (p. 2110) ; M. Christophe Caresche (p. 2111) ; M. Patrick Braouezec (p. 2113) ; M. Georges Fenech (p. 2114) ; M. Bernard Roman (p. 2115) ; M. Nicolas Dupont-Aignan (p. 2116) ; M. Noël Mamère (p. 2117) ; M. Étienne Blanc (p. 2118) ; M. Dominique Raimbourg (p. 2119) ; Mme Marie-Louise Fort (p. 2120) ; Mme Delphine Batho (p. 2121) ; M. Manuel Aeschlimann (p. 2123) ; M. Julien Dray (p. 2123) ; M. Étienne Pinte (p. 2125) ; M. Jérôme Lambert (p. 2126) ; M. Michel Diefenbacher (p. 2127) ; M. Arnaud Montebourg (p. 2127) ; M. Jacques Myard (p. 2129) ; Mme Marylise Lebranchu (p. 2133) ; M. Jean-Pierre Decool (p. 2134) ; M. Gérard Charasse (p. 2135) ; M. Christian Vanneste (p. 2135) ; M. André Wojciechowski (p. 2136) ; M. Philippe Goujon (p. 2137)

Intervention du Gouvernement
Mme Rachida Dati (p. 2138)

Motion de renvoi en commission : rejetée (p. 2148)
De M. Jean-Marc Ayrault (p. 2141)
Soutenue par M. Serge Blisko (p. 2141)
Intervention du rapporteur de la commission des lois : M. Guy Geoffroy (p. 2145)
Explications de vote : M. Michel Hunault (p. 2145) ; M. Christophe Caresche (p. 2146) ; M. Noël Mamère (p. 2146) ; M. Jacques Alain Bénisti (p. 2147)

Rappel au règlement

M. Arnaud Montebourg place le débat en regard des moyens notamment budgétaires de la justice [17 juillet 2007] (p. 2148)

Discussion des articles [17 juillet 2007] (p. 2148) ; [18 juillet 2007] (p. 2167)

Interventions du rapporteur dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements : M. Guy Geoffroy (p. 2149 à 2191)

Interventions du Gouvernement dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements : Mme Rachida Dati (p. 2149 à 2194)

Chapitre Ier

Dispositions relatives aux peines minimales et à l'atténuation des peines applicables aux mineurs

Avant l'article 1er

Adt n° 95 de M. Noël Mamère (rapport annuel sur les établissements pénitentiaires, la population carcérale, les mesures de réinsertion et de prévention de la récidive) (p. 2148) : rejeté (p. 2150)

Adt n° 96 de M. Michel Hunault (rapport annuel sur les établissements pénitentiaires, la population carcérale, les mesures de réinsertion et de prévention de la récidive) (p. 2148) : retiré (p. 2149)

Adt n° 54 rectifié de M. Michel Hunault (rapport du Gouvernement sur le respect par la France des règles pénitentiaires du Conseil de l'Europe un an après la promulgation de la loi) : retiré (p. 2150)

Article 1er (instauration de peines minimales d'emprisonnement applicables dès la première récidive de crimes ou de délits) (p. 2150) : adopté après modification (p. 2156)

Intervenants : M. Dominique Raimbourg (p. 2150) ; M. Christophe Caresche (p. 2150 et s.) ; M. Arnaud Montebourg (p. 2150 et s.) ; Mme Marylise Lebranchu (p. 2152 et s.) ; M. Guy Geoffroy (p. 2153) ; M. Noël Mamère (p. 2155 et s.)

Adts identiques n°s 17 et 36

Adt n° 17 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2151)

Adt n° 36 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2151)

Adt n° 1 de la commission : adopté (p. 2153)

Adts n°s 18 et 19 de M. Noël Mamère (p. 2153)

Adt n° 49 de M. Michel Hunault (p. 2153)

Adt n° 88 rectifié de M. Manuel Valls (p. 2153)

Adt n° 48 de M. Michel Hunault (p. 2154)

Adt n° 37 de M. Michel Vaxès (p. 2154)

Adt n° 89 de M. Manuel Valls (p. 2155)

Rappel au règlement

M. Manuel Valls demande à Mme la garde des sceaux les statistiques relatives aux prisons et les conséquences budgétaires des mesures examinées [17 juillet 2007] (p. 2156) ; Mme Rachida Dati s'engage à communiquer à M. Manuel Valls le détail des places de détention créées dans le cadre du programme de construction lancé en 2002 (p. 2156)

Article 2 (instauration de peines minimales d'emprisonnement applicables dès la première récidive de crimes ou de délits) (p. 2156) : adopté après modification (p. 2161)

Intervenants : M. Dominique Raimbourg (p. 2156) ; M. Christophe Caresche (p. 2156 et s.) ; Mme Marylise Lebranchu (p. 2157 et s.) ; M. Michel Hunault (p. 2158 et s.) ; M. Jacques Alain Bénisti (p. 2158) ; M. Julien Dray (p. 2159 et s.) ; M. Guy Geoffroy (p. 2161)

Adts identiques n°s 20 et 38

Adt n° 20 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2158)

Adt n° 38 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2158)

Adts n°s 21 et 22 de M. Noël Mamère (p. 2159 et s.)

Adt n° 92 de M. Manuel Valls (p. 2160)

Adt n° 23 de M. Noël Mamère (p. 2160)

Adt n° 2 de la commission : adopté (p. 2161)

Adt n° 91 rectifié de M. Manuel Valls (p. 2161)

Adts n°s 24 et 25 de M. Noël Mamère (p. 2161)

Adt n° 51 de M. Michel Hunault (p. 2161)

Adts identiques n°s 50 et 90

Adt n° 50 de M. Michel Hunault (p. 2161)

Adt n° 90 de M. Manuel Valls (p. 2161)

Après l'article 2

Adt n° 93 de M. Manuel Valls (rapport annuel sur l'impact des dispositions de la loi) (p. 2161) : retiré (p. 2162)

Rappel au règlement

M. Manuel Valls demande à nouveau des éléments chiffrés sur la population carcérale [18 juillet 2007] (p. 2167)

Article 2 bis (obligation pour le procureur de la République de prescrire une enquête de personnalité avant de prendre des réquisitions tendant à retenir la récidive) (p. 2167) : supprimé (p. 2170)

Intervenants : M. Christophe Caresche (p. 2167) ; M. Guy Geoffroy (p. 2167) ; M. Michel Vaxès (p. 2168) ; M. Arnaud Montebourg (p. 2168) ; M. Michel Hunault (p. 2168) ; M. Noël Mamère (p. 2169) ; M. Jean-Marc Ayrault (p. 2169 et s.)

Adt n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2167) : adopté (p. 2170)

Article 2 ter (information du condamné sur les conséquences de la récidive) (p. 2170) : adopté après modification (p. 2171)

Intervenants : M. Guy Geoffroy (p. 2170 et s.) ; M. Jérôme Lambert (p. 2171) ; M. Michel Hunault (p. 2171)

Adt n° 4 de la commission (p. 2170) : adopté (p. 2171)

Sous-adt n° 99 de Mme Marietta Karamanli (p. 2170)

Après l'article 2 ter

Adt n° 5 de la commission (suppression, par coordination, d'une disposition du code pénal) : adopté (p. 2171)

Adt n° 70 de Mme Delphine Batho (jugement dans un délai de trois mois pour les mineurs primo-délinquants) (p. 2171) : rejeté (p. 2173)

Intervention : M. Arnaud Montebourg (p. 2173)

Adt n° 71 de Mme Delphine Batho (jugement dans un délai de trois mois pour les mineurs primo-délinquants) (p. 2171) : rejeté (p. 2173)

Intervention : M. Manuel Valls (p. 2173)

Adt n° 72 de Mme Delphine Batho (sanctions éducatives prononcées dans un délai de trois mois) (p. 2173) : rejeté (p. 2176)

Rappel au règlement

M. Manuel Valls en appelle à la sérénité des débats [18 juillet 2007] (p. 2176)

Rappel au règlement

M. Julien Dray donne une définition des fonctions de la commission des lois et de son président - souligne qu'elle n'est pas le lieu d'exécution des engagements électoraux du Président de la République [18 juillet 2007] (p. 2176)

Adt n° 73 de Mme Delphine Batho (désignation d'un éducateur référent chargé de suivre l'exécution de la sanction par le mineur) (p. 2177) : rejeté (p. 2178)

Article 3 (peines minimales pour les mineurs et nouvelle possibilité d'exclusion de l'atténuation de la responsabilité pénale pour les mineurs de plus de 16 ans) (p. 2178) : adopté après modification (p. 2184)

Intervenants : Mme Delphine Batho (p. 2178 et s.) ; M. Noël Mamère (p. 2179 et s.) ; M. Jean-Yves Le Bouillonnet (p. 2180 et s.) ; M. Jacques Alain Bénisti (p. 2181) ; M. Guy Geoffroy (p. 2183 et s.)

Adts identiques n°s 26, 40 et 74

Adt n° 26 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2175)

Adt n° 40 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2180)

Adt n° 74 de M. Manuel Valls (de suppression) (p. 2180)

Adt n° 41 de M. Michel Vaxès (p. 2182)

Adt n° 6 de la commission : adopté (p. 2183)

Adt n° 77 de M. Manuel Valls (p. 2183)

Adt n° 75 rectifié de Mme Delphine Batho (p. 2183)

Adt n° 7 rectifié de la commission : adopté (p. 2183)

Adt n° 27 de M. Noël Mamère (p. 2183)

Adts n°s 8 rectifié et 9 de la commission : adoptés (p. 2183)

Article 4 (information des jurés de la cour d'assises sur l'application des peines minimales) : adopté (p. 2184)

Adts identiques n°s 28, 42 et 78

Adt n° 28 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2184)

Adt n° 42 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2184)

Adt n° 78 de M. Manuel Valls (de suppression) (p. 2184)

Chapitre II

Dispositions relatives à l'injonction de soins

Article 5 (application de l'injonction de soins en matière de suivi socio-judiciaire) (p. 2184) : adopté après modification (p. 2188)

Intervenants : M. Serge Blisko (p. 2184 et s.) ; M. Michel Vaxès (p. 2184 et s.) ; M. Jacques Domergue (p. 2185) ; M. Michel Hunault (p. 2185) ; M. Noël Mamère (p. 2185 et s.) ; M. Jean-Yves Le Bouillonnet (p. 2186 et s.) ; Mme Marylise Lebranchu (p. 2187) ; M. Guy Geoffroy (p. 2188)

Adts identiques n°s 29, 43 et 80

Adt n° 29 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2186)

Adt n° 43 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2186)

Adt n° 80 de M. Manuel Valls (de suppression) (p. 2186)

Adt n° 81 de M. Serge Blisko (p. 2187)

Adts n°s 10 et 11 de la commission : adoptés (p. 2188)

Article 6 (application de l'injonction de soins en cas de sursis avec mise à l'épreuve) : adopté après modification (p. 2188)

Intervenant : M. Guy Geoffroy (p. 2188)

Adts identiques n°s 30, 44 et 82

Adt n° 30 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2188)

Adt n° 44 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2188)

Adt n° 82 de M. Manuel Valls (de suppression) (p. 2188)

Adt n° 83 de M. Serge Blisko (p. 2188)

Adt n° 12 de la commission : adopté (p. 2188)

Après l'article 6

Adt n° 65 rectifié de M. Julien Dray (contrôle judiciaire socio-éducatif, sauf avis contraire du juge, pour les personnes mises en examen non condamnées antérieurement et encourant une peine délictuelle de plus de trois ans d'emprisonnement) (p. 2188) : rejeté (p. 2189)

Adt n° 66 de M. Julien Dray (prise en charge, sauf avis contraire du juge, du primodélinquant par le juge de l'application des peines) : rejeté (p. 2189)

Article 7 (application de l'injonction de soins dans le cadre de la surveillance judiciaire) : adopté (p. 2189)

Adts identiques n°s 31, 45 et 84

Adt n° 31 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2189)

Adt n° 45 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2189)

Adt n° 84 de M. Manuel Valls (de suppression) (p. 2189)

Article 8 (impossibilité d'octroyer une réduction de peine à certains condamnés refusant les soins en détention) : adopté (p. 2189)

Adts identiques n°s 32, 46 et 85

Adt n° 32 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2189)

Adt n° 46 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2189)

Adt n° 85 de M. Serge Blisko (de suppression) (p. 2189)

Article 9 (renforcement du suivi médical dans le cadre de la libération conditionnelle) : adopté après modification (p. 2189)

Intervenant : M. Guy Geoffroy (p. 2189)

Adts identiques n°s 33, 47 et 86

Adt n° 33 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2189)

Adt n° 47 de M. Michel Vaxès (de suppression) (p. 2189)

Adt n° 86 de M. Manuel Valls (de suppression) (p. 2189)

Adts n°s 13, 14 et 15 de la commission : adoptés (p. 2189)

Après l'article 9

Adt n° 79 de M. Serge Blisko (bilan qualitatif et quantitatif de l'injonction de soins avant l'entrée en vigueur de la loi) : rejeté (p. 2190)

Chapitre III

Dispositions diverses et transitoires

Avant l'article 10

Adt n° 16 de la commission (nouvel intitulé du chapitre III : dispositions d'entrée en vigueur et d'application de la loi) : adopté (p. 2190)

Article 10 (entrée en vigueur de la loi) (p. 2190) : adopté (p. 2191)

Intervenant : M. Serge Blisko (p. 2191)

Adt n° 34 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2190)

Adt n° 87 de M. Manuel Valls (p. 2190)

Après l'article 10

Adt n° 68 rectifié de M. Serge Blisko (évaluation des dispositions relatives à l'injonction de soins) : adopté (p. 2191)

Article 11 (application des dispositions du projet de loi dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie) : adopté (p. 2191)

Adts identiques n°s 35 et 69

Adt n° 35 de M. Noël Mamère (de suppression) (p. 2191)

Adt n° 69 de M. Manuel Valls (de suppression) (p. 2191)

Explications de vote et vote [18 juillet 2007] (p. 2191)

Explications de vote

M. Noël Mamère (p. 2191) ; M. Michel Hunault (p. 2192) ; M. Jacques Alain Bénisti (p. 2192) ; M. Manuel Valls (p. 2193)

Vote des groupes

Groupe Gauche démocrate et républicaine : contre : M. Noël Mamère (p. 2192)

Groupe Nouveau Centre : pour : M. Michel Hunault (p. 2192)

Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire : pour : M. Jacques Alain Bénisti (p. 2192)

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche : contre : M. Manuel Valls (p. 2194)

Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi (p. 2194)

Intervention du Gouvernement à l'issue du vote : Mme Rachida Dati (p. 2194)

EXAMEN DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE
PARITAIRE

Avant la mise aux voix du texte de la commission mixte paritaire [26 juillet 2007] (p. 2425)

Présentation du rapport de la commission mixte paritaire
M. Guy Geoffroy (p. 2425)

Intervention du Gouvernement
Mme Rachida Dati (p. 2426)

Discussion générale
M. Patrick Braouezec (p. 2427) ; M. Jacques Alain Bénisti (p. 2427) ; Mme Delphine Batho (p. 2428)

Mise aux voix du texte de la commission mixte paritaire [26 juillet 2007] (p. 2430)

Explications de vote et vote [26 juillet 2007] (p. 2430)

Explications de vote
M. Serge Blisko (p. 2340)

Vote des groupes

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :
contre : M. Serge Blisko (p. 2430)

Adoption définitive de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 2430)